

Quel futur pour le Quai Reynaud à Lalevade d'Ardèche ?

Accompagnement d'une consultation publique sur le devenir de cet espace mené par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Rapport complet

de la consultation
publique pour
construire
collectivement le
Quai Reynaud de
demain

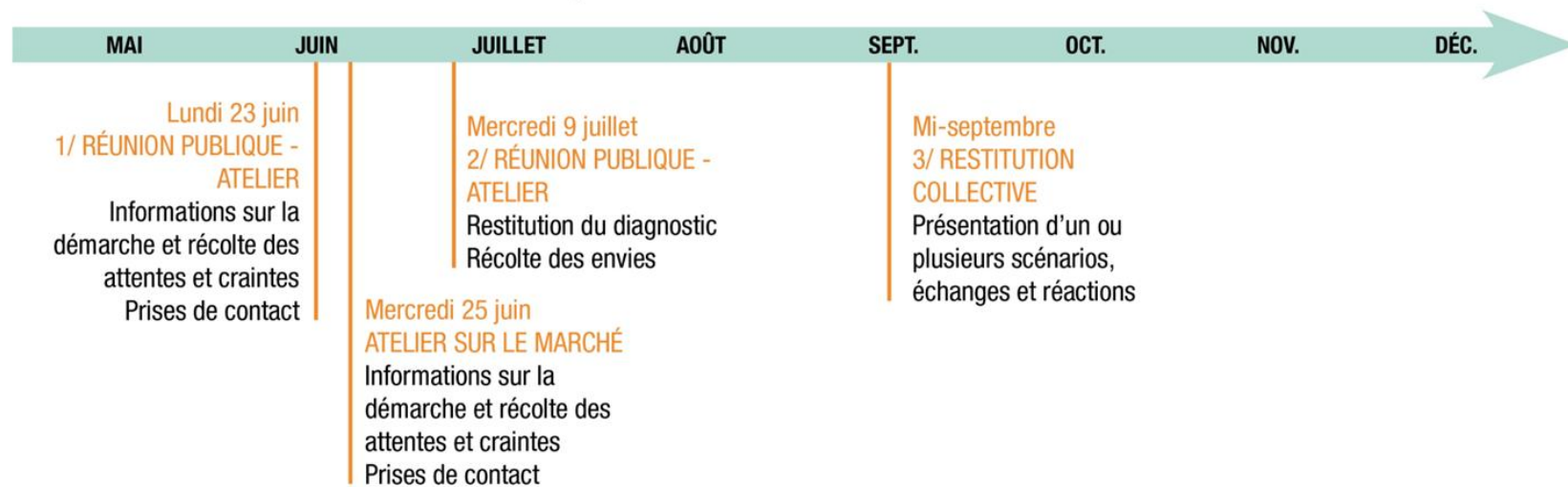
DÉROULÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

QUEL FUTUR POUR LE QUAI REYNAUD ?

Calendrier

CONCERTATION

RÉUNIONS - ATELIERS AVEC LES HABITANTS, COMMERÇANTS, ASSOCIATIONS...



Accompagnement de Lalevade d'Ardèche en démarche participative
par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

ORGANISATION DES ATELIERS PARTICIPATIFS

La **phase de diagnostic** s'est organisée autour de **deux temps de travail** participatifs distincts :

- Un premier atelier participatif le 23 juin 2025 dans la salle du relais-thématique ;
- Un second atelier public sur le marché de Lalevade d'Ardèche le 25 juin 2025.

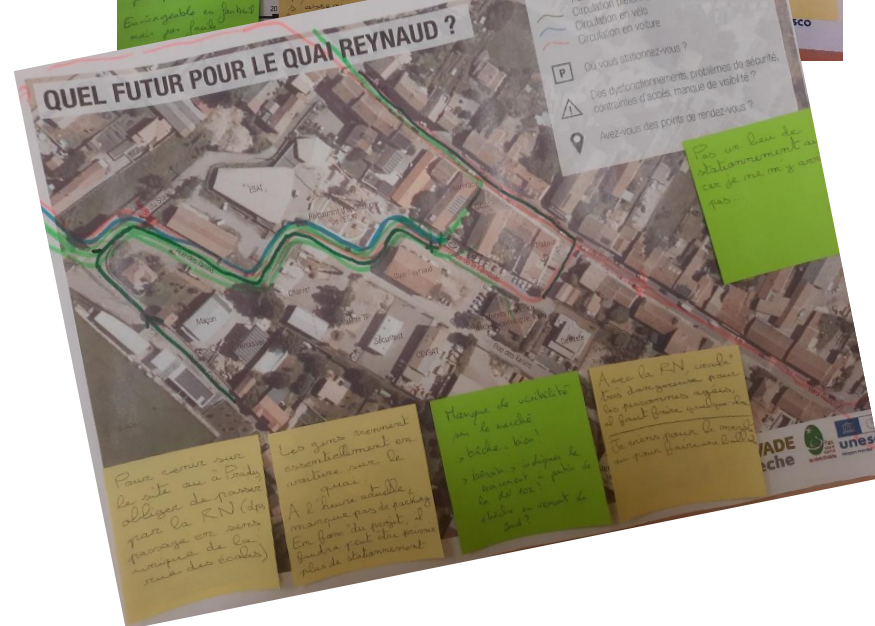
La **phase de récolte des envies/besoins** s'est ensuite déroulée lors d'un troisième atelier participatif, organisé dans la salle du relais-thématique, le 9 juillet 2025.

BILAN CHIFFRÉ DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

- **14 participants** au 1^{er} atelier du 23 juin 2025
- **26 contributions** (18 personnes ayant laissé leurs coordonnées) sur le marché le 25 juin 2025
- **1 contribution mail**
- **2 contributions flyer papier**
- **9 participants** au 3^{ème} atelier du 9 juillet 2025

Au total, 47 personnes ont été rencontrées ou ont contribué à la consultation publique.

RESTITUTION DE LA PHASE DIAGNOSTIC



Rappel des informations récoltées auprès des habitants/usagers du site du Quai Reynaud lors des deux premiers ateliers :

Carte diagnostic mobilités, stationnement et circulation (point de rendez-vous, dysfonctionnements (sécurité, visibilité, accessibilité))

Carte diagnostic des usages actuels (motifs, fréquence), **éléments qualitatifs/peu qualitatifs, aspects paysagers, patrimoniaux, historiques remarquables**

Travail sur photos des quatre angles du bâtiment pour décrire les éléments qualitatifs/peu qualitatifs associés au bâtiment

Tracez les chemins que vous empruntez :

 Circulation piétonne

 Circulation en vélo

 Circulation en voiture

 Où vous stationnez-vous ?

 Des dysfonctionnements, problèmes de sécurité, contraintes d'accès, manque de visibilité ?

 Avez-vous des points de rendez-vous ?

USAGES

Quels usages avez-vous de cet espace ?

Pour quoi faire y venez-vous ?

À quelle fréquence ?

 POINTS DE VUE
intéressants, beaux
dépréciateurs

 Éléments remarquables : intérêt patrimonial, historique, paysager, architectural, affectif...

Autres remarques ? Expression libre 

Retours des habitants/usagers par type de question :

Type de question :	Retours des habitants :
Tracez les chemins que vous empruntez :  Circulation piétonne Circulation en vélo Circulation en voiture	Circulation piétonne : Les circulations piétonnes se canalisent sur les accès principaux au site, à savoir : la RN 102 par le passage de la pharmacie ou l'entrée de la Place de la Comballe et la rue des Tannins (depuis Rue des écoles). Dans une moindre mesure, la Rue des écoles (en venant de Prades) et la portion de la rue des Tannins entre le Quai Reynaud et la Place de la Gare. Il est aussi à noter que Rue du Stade n'est pas empruntée à pied (aucune contribution). (cf. carte de synthèse) Circulation à vélo : Les circulations à vélo se font essentiellement « <i>pour éviter la RN 102</i> ». Dans l'ordre, les itinéraires les plus utilisés sont la Rue des Tannins/Place de la Gare (1), Rue des écoles/Place de la Comballe (2), Rue du stade (3). (cf. carte de synthèse) Rue des écoles : « <i>Balade pour rejoindre Saint-Cirgues-de-Prades sans emprunter la RN 102.</i> » « <i>Je me déplace à vélo, je ne passe jamais par-là (Quai Reynaud)</i> » Circulation automobile : « <i>Les usagers viennent essentiellement en voiture sur le site</i> » : 2 contributions Comme pour la circulation piétonne, les flux se concentrent sur les accès principaux au site : Rue des Tannins, RN 102, Place de la Comballe, Place de la Gare, Rue des écoles. Il est aussi à noter qu'une fois encore, la rue du stade est très peu empruntée en voiture. « <i>Rue du stade de moins en moins empruntée car peu pratique : voitures stationnées, dos d'âne.</i> »
 Où vous stationnez-vous ?	Stationnement le long de la RN 102 côté commerce : 1 contribution Stationnement place de la Comballe (devant le quai Reynaud) : 9 contributions « <i>Je viens stationner place de la Gare ou place de la Comballe car c'est dangereux sur la 102.</i> »

	Stationnement sur le tènement du quai Reynaud (calade, et zone entre les cabinets médicaux et le quai) : 4 contributions (dont 2 exposants du marché) – « <i>Je me gare le long du Quai Reynaud car il y a de l'ombre</i> » Stationnement devant le bâtiment « Court » : 1 contribution Stationnement devant les cabinets médicaux (rue des Tannins) : 1 contribution Stationnement accès Place de la Comballe (à côté du traiteur) : 1 contribution « <i>Le Quai Reynaud n'est pas un lieu de stationnement pour moi car je ne m'y arrête pas...</i> » A ce jour, les usagers estiment qu'il ne manque pas de stationnement (2 contributions), mais « <i>en fonction du projet, il faudra peut-être en prévoir plus, notamment si des places sont perdues/remplacées.</i> »
 Des dysfonctionnements, problèmes de sécurité, contraintes d'accès, manque de visibilité ?	Place de la Comballe potentiellement dangereuse avec conflit d'usage potentiel entre les voitures et les modes doux (« <i>les gens roulent vite en contournant le bâtiment</i> ») : - Quel intérêt du double-sens ? 2 contributions - Passer en sens unique (« <i>cela permettrait de mettre des trottoirs</i> »), voire entièrement piéton. - Attention au céder le passage en sortant de la Place de la Comballe pour remonter la rue des Tannins (côté ESAT) → manque de visibilité : 1 contribution Potentiel problème d'accessibilité au bâtiment : « <i>Si l'intérieur du bâtiment est surélevé (à niveau de l'actuel quai), il faudra prévoir une rampe d'accès.</i> » RN 102 très dangereuse, pour les personnes âgées notamment : 1 contribution Passage en sens unique de la rue des Ecoles oblige à passer par la RN 102 pour venir sur le site ou aller en direction de Prades « <i>Avant Pontier, le virage pour prendre la rue des écoles est dangereux, il serait mieux de pouvoir sortir par la rue des écoles (visibilité)</i> » : 3 contributions Attention au sol de la calade « <i>en cailloux de rivière</i> », accidentogène, peu pratique (risque de chute, de se tordre la cheville, pour les personnes âgées surtout) : 6 contributions
 Avez-vous des points de rendez-vous ?	Place de la Gare : 2 contributions Le café associatif de l'ESAT : 1 contribution Intermarché : 1 contribution

	Dans une autre mesure (plutôt des usages, voir après), les gens viennent/passent par le Quai Reynaud pour aller au marché, chez le dentiste, le médecin, le kiné, la pharmacie et les commerces le long de la RN 102.
USAGES Quels usages avez-vous de cet espace ? Pour quoi faire y venez-vous ? À quelle fréquence ?	Zone de stationnement Marché : 9 contributions Promenade : 1 contributions Professions libérales (médecins, kinés, dentistes, podologues, pharmacie...) : 4 contributions Commerces le long de la 102 : 2 contributions Café associatif de l'ESAT : 1 contributions La fréquence moyenne est globalement 1 à 2 fois par semaine
 POINTS DE VUE intéressants, beaux dépréciateurs	<u>Intéressants, beaux :</u> Les encadrements en brique (« il faut tout raser et ne conserver que les encadrements ! ») : 7 contributions Le bâtiment dans son ensemble : 6 contributions « <i>Intéressant mais non valorisé ; on ne voit pas l'intérêt du bâtiment, il paraît abandonné.</i> » La calade : 8 contributions « <i>C'est beau et ça fait partie du lieu.</i> » La haie de laurier rose : 2 contributions L'ESAT et le café associatif/restaurant d'application : 4 contributions <u>Dépréciateurs :</u> Les poubelles : 4 contributions La zone d'activité à l'arrière du Quai Reynaud : 6 contributions Pas nécessaire de conserver/Supprimer le bâtiment : 5 contributions Le bâtiment dans son état actuel : 3 contributions « <i>Les bâtiments autour sont modernes, de préférence, il faudrait détruire le bâtiment.</i> » Le quai : 3 contributions

Le mur séparant la calade de la chaussée : **4 contributions** → Proposition de « l'habiller avec des bardages bois et des assises bois pour que je les gens puissent s'y arrêter, faire une petite pause, rencontrer des gens, discuter, faire du lien » / « Utile pour délimiter la zone piéton/voiture. » / « Supprimer le mur pour le transformer en bande piétonne, reliant le café. »

Les bâtiments résidentiels face au Quai Reynaud : **1 contribution**

« Le site manque d'esthétisme, d'âme, de qualité »

 Éléments remarquables : intérêt patrimonial, historique, paysager, architectural, affectif...

Conserver l'intégralité du bâtiment : **13 contributions**

« Le bâtiment a un charme fou et mériterait une belle restauration, c'est un patrimoine de la commune avec un cachet qui attire les gens. » / « Bâtiment patrimonial à conserver absolument ! » / « Vieux bâtiment qui mériterait d'être restauré » / « Attachement pour le bâtiment et l'ancienne gare, marqueur du passé communal. » / « Il faut le rénover et le conserver car c'est le dernier patrimoine historique de la commune. » / « Le bâtiment est beau, il me touche. » / « Bâtiment très beau à rénover, à mettre en valeur pour sa valeur architecturale et historique. Il fait partie de la culture de Lalevade. »

La façade avec les encadrements en brique (« la belle façade ») : **4 contributions**

« Garder le soubassement, à voir si on peut mettre les pierres apparentes. »

La façade en bois, la porte en chevrons (côté quai) : **3 contributions**

Juste les encadrements en brique : **5 contributions**

La calade : **10 contributions** → plusieurs usagés propose de la reprendre un peu pour la rendre plus confortable, voire de créer une bande passante/roulante (accessibilité PMR) sur 1m, 1m50 : **4 contributions**

Le quai à conserver : **2 contributions**

« Le quai pourrait lui être conserver comme « terrasse sécurisée, en hauteur ». »

L'arbre entre les cabinets médicaux et les poubelles : **1 contribution**

Haie de lauriers roses : **2 contributions**

Colonie de martinets à ventre blanc : **1 contribution**

Autres remarques ? Expression libre 

QUAI REYNAUD :

Pour se projeter par rapport au devenir du bâtiment, il faut l'expertiser au préalable : **3 contributions**

« A l'heure actuelle, le bâtiment n'est pas très beau et mériterait un rafraichissement tout en conservant son originalité. »

« Lieu stratégique et central qui mériterait d'être bien aménagé. »

« Le Quai Reynaud c'est le Quai Reynaud, il restera le Quai Reynaud quoi qu'il arrive »

« Il faudrait y faire quelque-chose de bien car ça fait vivre Lalevade ce centre-ancien. »

« Pas aux bords de la RN 102, donc lieu de vie potentiel sympa. »

« Penser aux jeunes »

« Le bâtiment pourrait être mixte, multifonctionnel, pour par exemple, le marché, les enfants, le sport, etc. Joli à l'extérieur et simple, fonctionnel et modulable à l'intérieur. »

Manque d'ombrage, de végétation : **4 contributions**

Restaurer l'auvent qui existait auparavant : **1 contribution**

LIEN AVEC L'ESAT & LE CAFÉ ASSOCIATIF :

« C'est bien qu'il y est l'ESAT et le café à côté du site, c'est une bonne initiative »

Disposer de toilettes publiques (café ESAT fermé en août).

MARCHÉ :

Manque de visibilité/de signalétique pour le marché (« les bâches sont un bon début, mais il faudrait l'indiquer depuis le croisement à partir de la RN 102 et en venant du sud ») : **2 contributions**

Le muret devant la calade ne facilite pas l'installation des exposants : **1 contribution**

Mettre en avant le fait que c'est un marché « de producteurs » : **1 contribution**

MOBILITÉ :

Connexion du centre-bourg avec la Voie Verte ?

« Penser et prévoir les circulations piétonnes autour de ce pôle d'attractivité, aujourd'hui médical, d'autant plus avec le futur EHPAD. »

« Limiter le stationnement anarchique sur le site. »

QUEL FUTUR POUR LE QUAÏ REYNAUD ?





QUEL FUTUR POUR LE QUAI REYNAUD ? SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



Concernant les usages actuels sur les sites :

Les habitants/usagers viennent principalement sur le site pour **stationner** et :

- ➔ Se rendre dans les **commerces et services** le long de la RN 102 ;
- ➔ Se rendre chez les **professionnels de santé** présents aux alentours du site ;
- ➔ Se rendre au **marché le mercredi matin** ;
- ➔ Se rendre au **café associatif de l'ESAT**.

La **fréquence de passage** sur ou à proximité immédiate du site du Quai Reynaud est assez importante, en revanche les habitants ne s'arrêtent sur le site qu'**une à deux fois par semaine**.

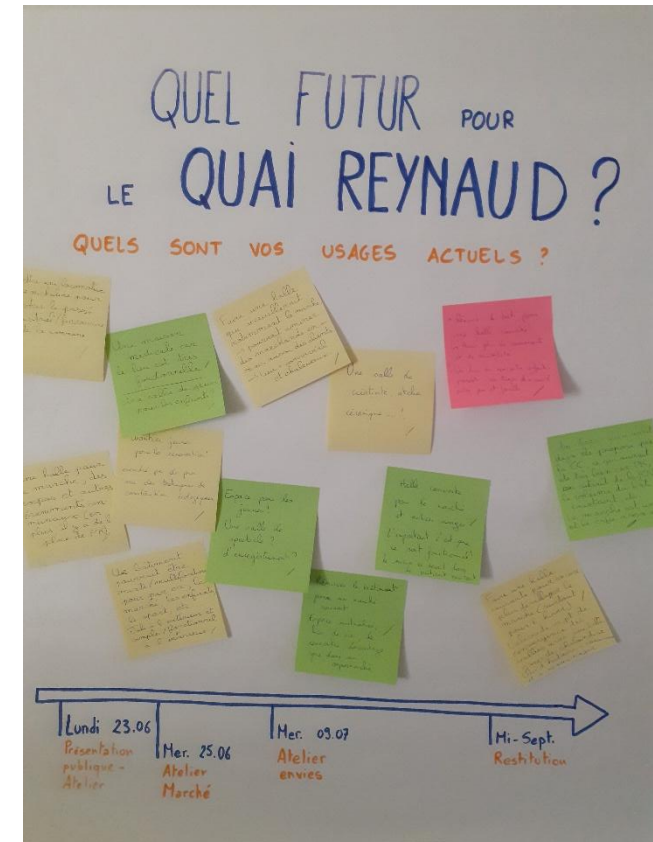
Concernant les éléments beaux et/ou dépréciateurs :

Plusieurs usagers trouvent **beaux/esthétiques**, par nombre de contributions :

1. La **calade** ;
2. Les **encadrements en brique** (« la belle façade ») ;
3. Le **bâtiment** dans son ensemble ;
4. L'**ESAT** et le **café associatif** ;
5. La **façade en bois** avec la **porte en chevrons** ;
6. La **haie de laurier rose**.

Plusieurs usagers trouvent **inesthétiques/dépréciateurs**, par nombre de contributions :

1. La **zone d'activité** à l'arrière du bâtiment ;
2. Les **poubelles** positionnées proche du Quai Reynaud ;
3. Le **bâtiment, dans son état actuel**, incluant le quai et le mur séparant la calade de la chaussée (pour le mur, proposition de le barder de bois et de créer des assises dessus).



Concernant les éléments remarquables (intérêt historique, patrimonial, paysager, architectural, affectif) :

Environ **2/3 des habitants/usagers souhaitent que le bâtiment soit conservé et réhabilité/restauré** pour son caractère historique et patrimonial, **1/3 des habitants/usagers souhaitent que le bâtiment soit détruit pour faire de nouveaux aménagements, plus modernes** (en phase avec les bâtiments récents de l'ESAT et du café associatif/restaurant d'application notamment).

Dans tous les cas, une majorité d'habitants/usagers estiment qu'il faudra **faire expertiser la structure du bâtiment** (murs et toiture) avant de prévoir un (ré)aménagement.

Une majorité d'habitants/usagers souhaitent que **la calade soit conservée**, néanmoins, celle-ci mériterait d'être **reprise par endroit** (proposition de créer une bande « roulante » sur 1m-1m50 de large, à la place du muret séparatif, ou sur la calade directement).

Pour la **moitié des habitants/usagers, le quai** doit être supprimé, pour l'autre moitié il est à conserver.

La **végétation existante** doit être **conservée**, néanmoins, le **manque d'ombrage** est souligné par plusieurs habitants/usagers.

SYNTHESE DES BESOINS / ENVIES REMONTÉS LORS DE LA PHASE DIAGNOSTIC

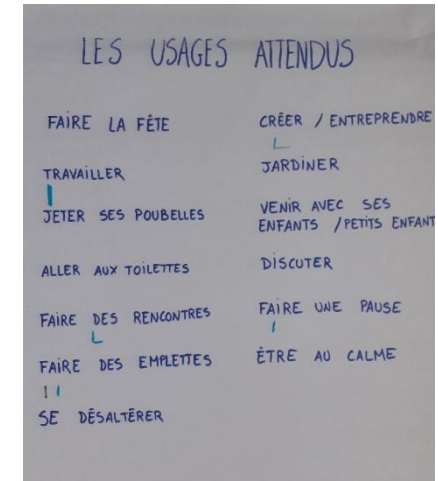
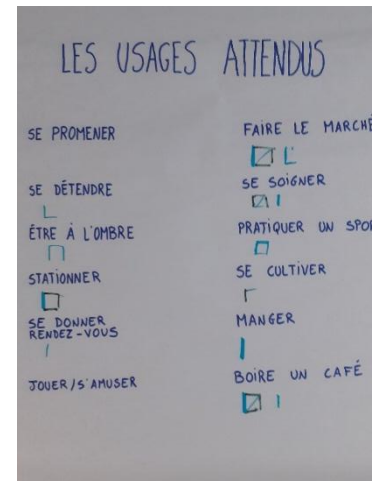
- **Installation d'une Maison du Vélo : 1 contribution**
- **Installation d'une Maison de santé / de cabinets médicaux : 3 contributions**
 - « Une maison médicale car le lieu est très fonctionnel. »
- **« Faire un comptoir sur le côté Nord du Bâtiment »**
- **Réhabiliter le bâtiment pour en faire une halle/un marché couvert : 9 contributions**
 - « Une halle pour le marché, des expositions et autres événements communaux ; en plus il y a des places de parking. »
 - « Cela pourrait permettre d'amener plus de marchands mais aussi des clients et d'en faire un lieu plus convivial et chaleureux. »
 - « L'important c'est que le lieu soit fonctionnel ! »
 - « Rénover le bâtiment pour un marché couvert, espace mutualisé, lieu de vie et de rencontre, davantage que dans un supermarché. »
 - « Faire une halle couverte, surtout pour l'hiver. Lalevade est le point de convergence des vallées avec une belle zone de chalandise. »
 - « Création d'une halle ouverte, comme celle d'Aubenas par exemple, pour accueillir le marché les mercredis et d'autres manifestations ou festivités. »
- **Installation de la Maison du Parc des Monts d'Ardèche : 1 contribution**
- **Installation d'une salle de jeux/d'un espace pour les enfants : 3 contributions**
- **Installation d'une ancienne locomotive pour illustrer le passé industriel/ferroviaire de la commune : 1 contribution**
- **Réaliser un chantier participatif avec les jeunes du village, encadré par des professionnels pour montrer des techniques de construction écologique : 1 contribution**
- **Création d'une salle de spectacle, d'enregistrement : 1 contribution**
- **Création d'une salle de créativité, d'un atelier céramique : 1 contribution**
- **Création d'un tiers-lieu (projet déjà proposé par la communauté de communes) : 1 contribution**
- **Création d'une salle d'escalade : 1 contribution**
- **Agrandissement d'un institut de beauté/centre de formation esthétique : 1 contribution**

RESTITUTION DE LA PHASE DE RÉCOLTE DES BESOINS / ENVIES

Préambule : Après une présentation des principales conclusions du diagnostic (voir parties précédentes), l'atelier participatif de récolte des envies/besoins du 9 juillet 2025 s'est déroulé en **deux temps de travail distincts** :

TEMPS 1 : Récolte des principaux usages/besoins attendus dans le futur parmi une liste d'usage pré-listés – 5 usages par participants (à noter que les participants pouvaient rajouter des usages sur des post-it mais qu'aucun nouvel usage n'a été ajouté)

QUELLES ORIENTATIONS POUR LE QUAI REYNAUD ?	
• Réhabiliter le bâtiment pour en faire une halle /un marché couvert	☐
• Installation d'une Maison de santé / de cabinets médicaux	☐
• Installation d'une salle de jeux/d'un espace pour les enfants	☐
• Installation d'une Maison du Vélo	☐
• Faire un comptoir sur le côté Nord du Bâtiment	☐
• Installation d'une ancienne locomotive pour illustrer le passé industriel de la commune	☐
• Réaliser un chantier participatif avec les jeunes du village	☐
• Création d'une salle de spectacle , d'enregistrement	☐
• Création d'une salle de créativité , d'un atelier céramique	☐
• Création d'un tiers-lieu	☐
• Création d'une salle d'escalade	☐
• Installation d'un institut de beauté	☐
Autres :	
• _____	☐
• _____	☐
• _____	☐



TEMPS 2 : Priorisation des premières orientations récoltées lors de la phase diagnostic (voir liste présentée précédemment et feuillet de travail ci à gauche) **et orientations complémentaires**. Les participants devaient attribuer 3 notes, par ordre de priorité (de 1 à 3), aux orientations qu'ils jugeaient les plus prioritaires pour le site du Quai Reynaud. Ils avaient également la possibilité d'ajouter une ou plusieurs autres orientations/besoins en complétant les lignes « *Autres* ».



Nota Bene : l'atelier du 9 juillet a réuni 9 habitants/usagers, ainsi, la représentativité de l'échantillon est assez limitée. Les résultats présentés ci-après méritent donc d'être relativisés et donnent simplement une tendance/une première indication.

Bilan du temps de travail n°1 sur les usages/besoins attendus dans le cadre d'un futur projet :

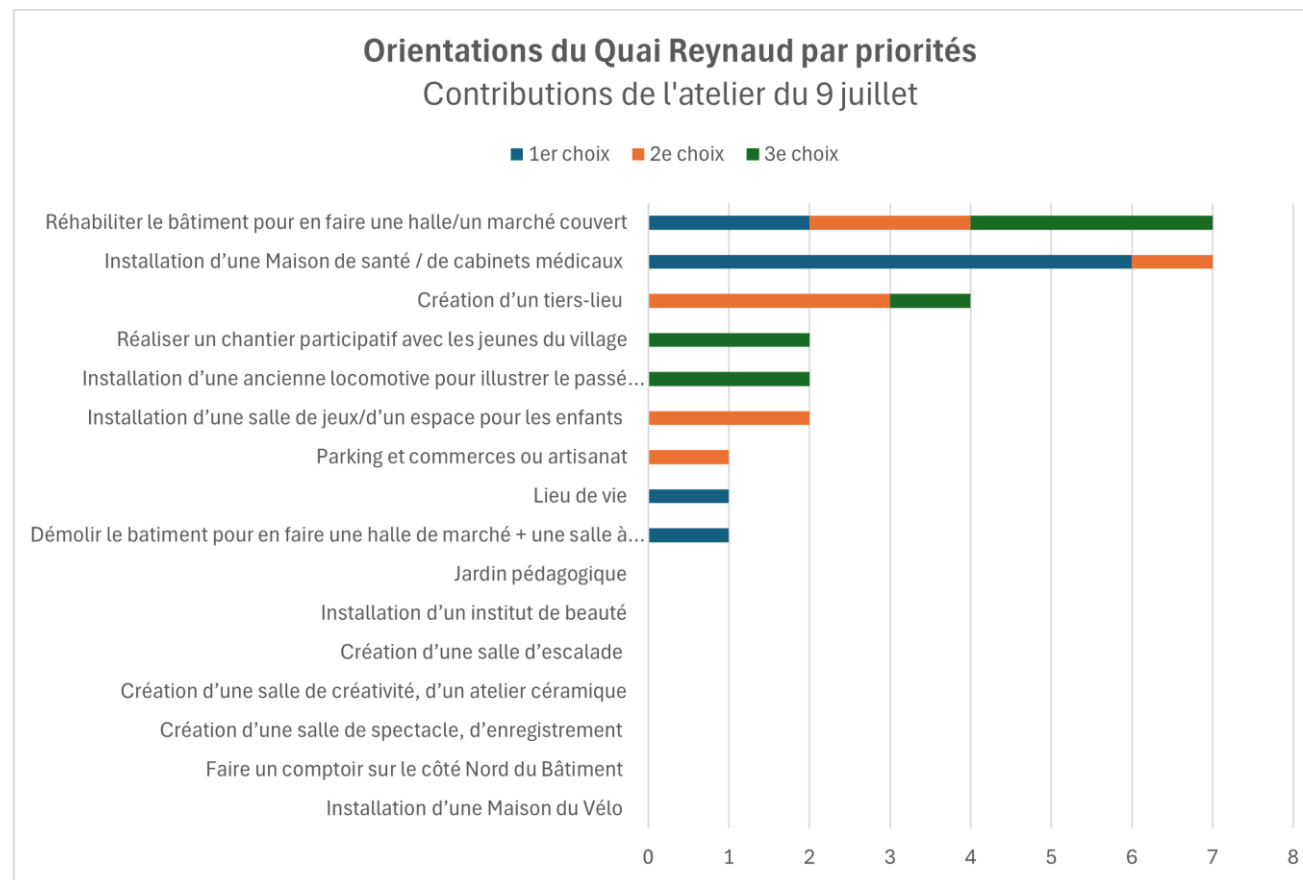


Parmi les 25 usages potentiels pré-identifiés, les **usages ci-après n'ont pas été retenus par les participants** : se promener, jouer/s'amuser, jeter ses poubelles, aller aux toilettes, faire la fête, se désaltérer, jardiner, venir avec ses enfants/petits-enfants, discuter, être au calme. **Quelques indications sont à tirer de cette absence d'identification** : par exemple, les habitants ne jugent pas nécessaires de disposer de toilettes publiques ou de fontaine sur le site du Quai Reynaud. Concernant les poubelles existantes au droit du quai, et en prenant en compte les résultats du diagnostic et de la récolte des usages/besoins attendus, leur positionnement/présence peut être interrogé dans le cadre d'un réaménagement, qui plus est en fonction du projet développé.

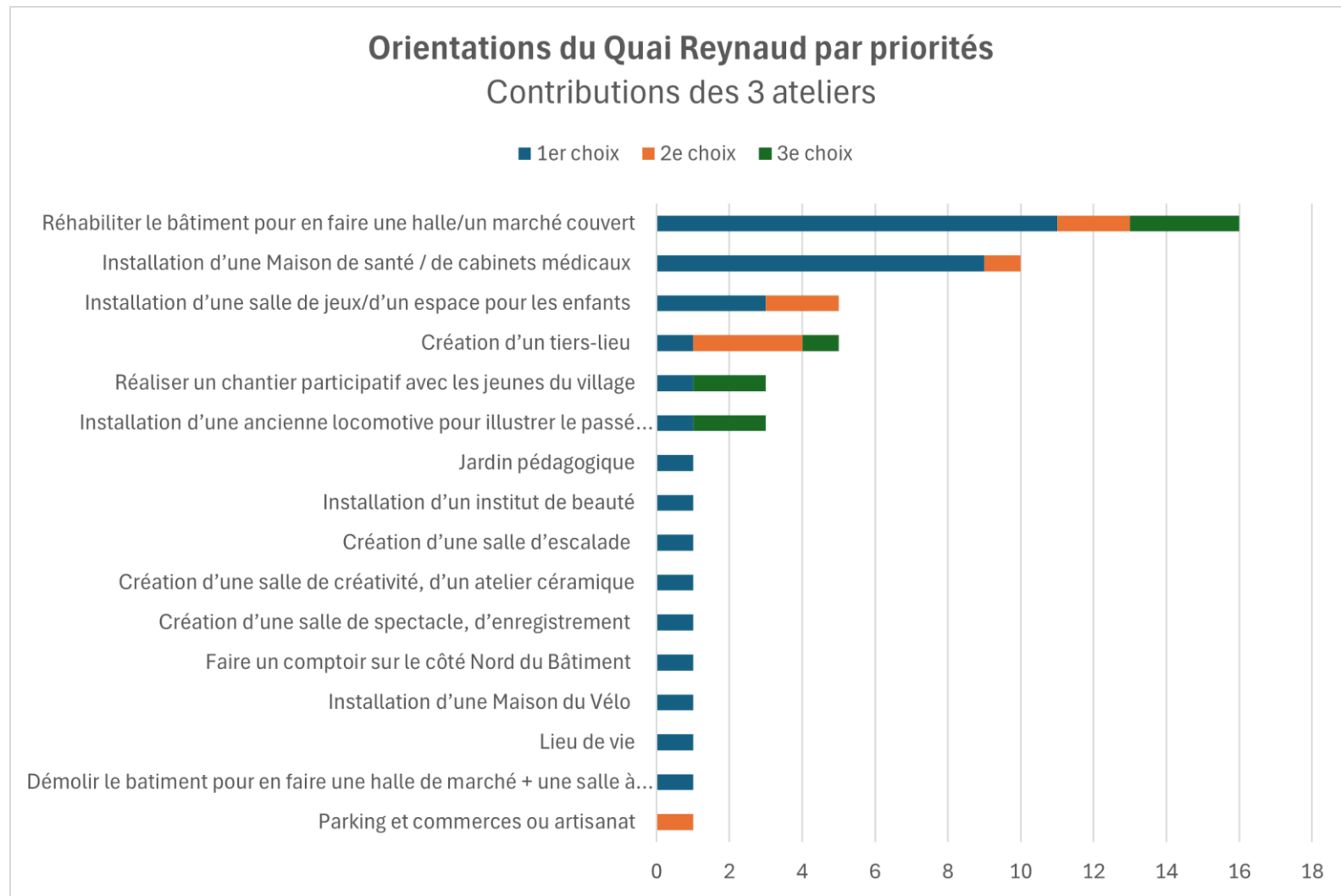
Nota Bene : l'atelier du 9 juillet a réuni 9 habitants/usagers, ainsi, la représentativité de l'échantillon est assez limitée. Les résultats présentés ci-après méritent donc d'être relativisés et donnent simplement une tendance/une première indication.

Bilan du temps de travail n°2 sur les orientations d'aménagement prioritaires d'un futur projet sur le site du Quai Reynaud :

A partir des projections récoltées lors des précédents ateliers et des contributions papier/mails, il s'agissait de prioriser les orientations possibles pour le bâtiment du Quai Reynaud et l'espace public autour.



Le précédent graphique présente les résultats de l'atelier du 9 juillet uniquement. A partir de ces résultats et des contributions/propositions réalisées durant l'intégralité de la démarche, voici ci-dessous la synthèse globale des orientations d'aménagement proposées :



Nota Bene : Les envies et besoins exprimés par les habitants et usagers concernent le site du Quai Reynaud, objet de la présente consultation publique, mais peuvent néanmoins alimenter des réflexions plus globales à l'échelle de la commune, voire au-delà, à l'échelon intercommunal notamment.

Concernant les usages projetés/voulus sur le site du Quai Reynaud dans le futur (résultat du temps de travail n°1) :

Parmi les 25 usages proposés, les cinq principaux remontés par nombre de contributions, sont les suivants :

1. **Faire le marché**
2. **Se soigner**
3. **Boire un café**
4. **Stationner**
5. **Pratiquer un sport**

➔ **La majorité de ces usages est déjà en place actuellement.** Il s'agirait donc de les conforter, renforcer, améliorer pour rendre davantage attractif le site du Quai Reynaud et **en faire un lieu central dans la vie du bourg**, en lien avec les dynamiques existantes aux abords du site (ESAT notamment).

Concernant les orientations d'aménagement souhaitées dans le futur (résultats du temps de travail n°2) :

Les orientations ayant fait consensus sont les suivantes, par nombre de contributions :

1. Une **halle couverte**, notamment pour accueillir le **marché** ;
2. Une **maison de santé** / des **cabinets médicaux** (médecin(s) généraliste(s) notamment) ;
3. Un **espace ludique** / une **salle de jeux** pour les enfants ;
4. Un **tiers-lieu** (*lieu hybride de sociabilité, mêlant plusieurs usages*). *

➔ Il est à noter que le Quai Reynaud présente une **surface relativement importante** (1600 m2 d'assiette foncière dont environ 400 m2 de bâtiment) qui permettrait d'accueillir **plusieurs usages dans une logique de multifonctionnalité**, essentielle pour ce type d'espace central.

PISTES D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉAMÉNAGEMENT ENVISAGEABLES :

- Au préalable, une majeure partie de contributeurs estiment nécessaire de **faire expertiser la structure du bâtiment existant** (toiture et murs) avant d'envisager tout scénario d'aménagement ;
- De plus, le site étant largement utilisé à des fins de **stationnement**, tout scénario d'aménagement devra **prendre en compte les nouveaux besoins induits** (calibrage, report, réorganisation).

Au fil des contributions, **certaines pistes d'aménagement relativement consensuelles sont ressorties :**

- **Conserver en partie la calade** à laquelle les habitants/usagers sont attachés tout **en créant un cheminement confortable et accessible** (bande « roulante » sur 1m-1m50 de large) : poussette, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, ...
- **Traiter de manière qualitative l'interface entre l'espace public et les espaces d'activité économique** : gestion des clôtures (brise-vue), végétalisation, déplacement des poubelles situées à proximité du Quai Reynaud, harmonisation du linéaire le long de la rue des Tanins, ...
- **Traiter de manière qualitative le muret séparant la calade de la voirie si celui-ci est conservé** : habillage du muret, installation d'assise, ...
- **Végétaliser le site** pour : favoriser son appropriation, apporter de l'ombrage et de la fraîcheur dans cet espace public aujourd'hui très minéral.
- Développer un **projet multifonctionnel** pour **optimiser l'espace de ce lieu central** du bourg.